

Educateur

Etat civil

Prénom Robin
Nom ZAVALA



Carte professionnelle

N° de carte professionnelle 00609ED0092
Expire le 07/06/2027
Délivrée par SDJES ALPES MARITIMES

Qualification 1

Nom BEES 1 - CANOE KAYAK ET DISCIPLINES ASSOCIEES
Date d'obtention 15/11/2000
Conditions d'exercice Enseignement du canoë-kayak (canoë-kayak, raft, nage en eaux vives) dans tout établissement, dans les rivières jusqu'à la

classe 3, et en mer jusqu'à un mille d'un abri et par vent jusqu'à 3 Beaufort . Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition en canoë-kayak en eau calme et en rivière d'eau vive. Pour tout public en eau calme. En rivière jusqu'en classe III incluse. Encadrement des activités de canyoning dans les canyons cotés jusqu'à V1, A5 et E II inclus. En eau vive jusqu'en classe III incluse. Encadrement du long-côte. Encadrement et animation du stand up paddle (SUP). A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.

[Cacher la suite](#)

Qualification 2

Nom	CQC (pour BEES) - Canoë-kayak : Raft en eaux vives
Date d'obtention	03/11/2011
Conditions d'exercice	Organisation et encadrement du canoë-kayak et du raft dans les rivières de classe supérieure à 3

Qualification 3

Nom	CQC (pour BEES) - Canoë-kayak : kayak en mer
Date d'obtention	23/11/2011
Conditions d'exercice	Organisation et encadrement des sorties en mer, vent supérieur à force 3 Beaufort ou à plus d'un mille d'un abri accessible et conduite de séances d'apprentissage et d'entraînement de canoë-kayak de vagues

[Cacher la suite](#)

Qualification 4

Nom	BEES 1 - ESCALADE
Date d'obtention	24/04/2009
Date de la dernière révision	06/03/2023
Formation de mise à niveau à opérer avant le	31/12/2029
Conditions d'exercice	Enseignement de la discipline sur SAE (et de canyons à caractéristiques verticales et aquatiques nécessitant l'usage d'agrès pour les BEES délivrés après le 01/01/1997) à tte altitude et sur des sites naturels d'esc. situés à une altitude inf. à 1500 m à l'exclus° des sites enneigés ou de ceux dt l'accès ne peut s'effectuer qu'en traversant des zones enneigées et des sites dt la fréquentat° fait appel aux techniques de la neige et de la glace. Aut. d'exercer pour 6 ans renouvelée à l'issue d'un stage de recyclage

[Cacher la suite](#)